



Crésus Salaires

19.1 - Identité de l'entreprise

19.1.1 - Onglet Identité

19.1.2 - Onglet Mandataire

19.1.3 - Onglet Envoi par mail

19.1.4 - Onglet Banques

19.1.5 - Onglet Numéros de l'entreprise

19.1.6 - Onglet MEROBA

19.1 - Identité de l'entreprise

Commande *Entreprise* – *Identité*.

Identité d'entreprise

Edition

Identité Mandataire Envoi par mail Banques Numéros de l'entreprise

Nom de l'entreprise..... * Demo SA

Nom du propriétaire..... * Cresus

Prénom du propriétaire..... * Pierre

Téléphone de l'entreprise.....

Email de l'entreprise..... * pierre.cresus@ici.ch

Personne de contact..... * pierre.cresus@ici.ch

Téléphone de la personne de contact..... * 077 3000 007

Email de la personne de contact..... * pierre.cresus@ici.ch

Adresse de l'entreprise..... * Case postale
1400 Yverdon-les-Bains [VD]

Commune du lieu de travail..... * Yverdon-les-Bains (5938) VD 94.82 %

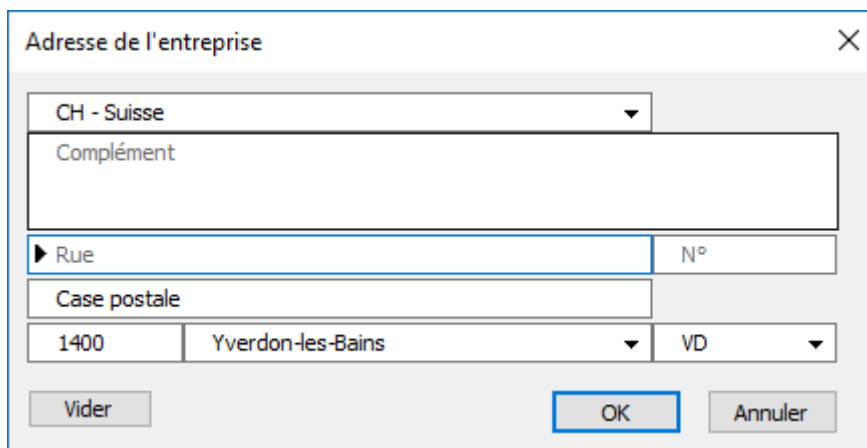
Configurer... OK Annuler Aide

19.1.1 - Onglet Identité

Les données saisies ici sont réutilisées dans les diverses présentations proposées pour l'impression des documents.

Nom, prénom et téléphone du titulaire : ces indications figurent au bas du certificat de salaire.

Le champ *adresse* est structuré. Le nom de rue et le numéro de rue sont séparés. Pour les adresses hors de Suisse, en lieu et place du canton, il convient de mettre *EX* (hors de Suisse).



Adresse de l'entreprise				✕
CH - Suisse				▼
Complément				
▶ Rue		N°		
Case postale				
1400	Yverdon-les-Bains	▼	VD	▼
Vider	OK	Annuler		

19.1.2 - Onglet Mandataire

Cet onglet permet de définir les coordonnées du mandataire chargé de gérer les salaires pour l'entreprise ou l'organisme.

Outres ces coordonnées, le numéro IDE du mandataire est demandé.

19.1.3 - Onglet Envoi par mail

Les documents produits par Cresus peuvent être envoyés par courriel aux collaborateurs. En particulier, les bulletins de salaire et les certificats de salaires.

Cet onglet permet de définir les paramètres d'expédition de ces mails, en particulier le serveur SMTP pour l'envoi de mail et le port utilisé pour la communication avec le serveur de courrier sortant.

Il est possible de tester vos paramètres de configuration. Se référer à (§24 Envoi de documents par e-mail)

19.1.4 - Onglet Banques

Crésus Salaires permet de définir deux banques (A et B) pour assurer le paiement des salaires. Les données introduites ici servent pour les paiements électroniques comme décrit au §5 Paiements par DTA et/ou OPAE et l'ordre de bonification.

Le *N° de compte bancaire* de l'entreprise est à mettre sous forme d'IBAN.

Entrez le *nom de la banque*. S'il s'agit d'un compte Postfinance, le nom est proposé automatiquement.

Le *Clearing/BIC* est calculé automatiquement par le système.

Pour donner des ordres de paiement électroniques, il faut aussi compléter les données de la relation financière de chaque employé concerné (§20.1.4 Banque).

19.1.5 - Onglet Numéros de l'entreprise

Identité d'entreprise

Edition

Identité Mandataire Envoi par mail Banques **Numéros de l'entreprise**

	E. Valeur	
(OFS) Numéro d'identification des entreprises (IDE).....	* CHE-107.933.850	
À propos du n° IDE-OFS, voir le site.....	http://www.uid.admin.ch/	Ouvrir
Lieux de travail.....	Siège principal	
Numéro REE.....	* A12345677	
À propos du numéro REE, voir le site.....	http://cresus.ch/info/ree	Ouvrir
À propos des numéros d'assureurs pour Swissdec.....	http://cresus.ch/info/sw-	Ouvrir

Le premier, le numéro d'identification des entreprises IDE (UID-OFS), a été créé en 2011. Il commence par CHE et il est recommandé pour l'envoi par Swissdec.

Exemple^[1] : CHE-999.999.996

Pour en savoir plus, consultez le site de l'administration fédérale www.uid.admin.ch.

Le deuxième est le numéro du Registre des entreprises et des établissements (REE), attribué par l'OFS et utilisé pour les relevés statistiques.

Exemple : A12345677

Pour en savoir plus, consultez www.cresus.ch/info/ree ou adressez-vous à l'Office fédéral de la statistique, Espace de l'Europe 10, 2010 Neuchâtel, 032 713 60 11, infobur@bfs.admin.ch, www.statistique.admin.ch.

1. Ce numéro est identique au n° de TVA, sans l'extension « TVA » (CHE-999.999.996 TVA). ?

19.1.6 - Onglet MEROBA

Cet onglet ne s'affiche que si vous avez entré un n° de client dans l'onglet *MEROBA* de l'*Identité de l'entreprise* (§19.1.6 Onglet MEROBA). Les valeurs qui y figurent sont propres à cette caisse.

Les documents MEROBA doivent être adaptés à chaque situation spécifique.
Si nécessaire, contactez notre assistance technique.

La caisse de compensation de la Fédération Romande de Métiers du Bâtiment – AVS MEROBA peut affilier des entreprises qui exercent leur activité dans les métiers suivants : ferblanterie, installations sanitaires, électricité, télécommunications, serrurerie, constructions métalliques, store, chauffage, ventilation, climatisation, isolation, ramonage, menuiserie, peinture et plâtrerie. Elle a défini des exigences particulières.